



Municipalité de Sainte-Sabine

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 8 janvier 2018 le conseil de la municipalité de
Sainte-Sabine a adopté le règlement
2018-01-399 intitulé :

**RÈGLEMENT CONCERNANT LE TAUX DE TAXATION FONCIÈRE, AUTRES
TAXATIONS, TAUX D'INTÉRÊT ET MODALITÉ DE PAIEMENT DES COMPTES DE
TAXES POUR L'ANNÉE 2018**

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 9^e jour de janvier 2018.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière